

PLACE DE LA GARE ET QUARTIER SOUS-GARE

AMÉNAGEMENT / LAUSANNE - VD

Maitre de l'ouvrage

Ville de Lausanne,
Direction des travaux
Direction de la sécurité publique
et des affaires sportives,
Direction des services industriels

Architectes

AC Atelier Commun
Etudes et réalisations
d'architecture SA,
D. Dériaz - B. Junod
F. Michaud - G. Peduto,
rue du Simplon 25,
1006 Lausanne.

Ingénieurs civils

Küng et Associés Lausanne SA,
avenue de Beaulieu 43,
1004 Lausanne.

Ingénieurs circulation

Transitec Ingénieurs-Conseils SA,
avenue des Boveresses 17,
1010 Lausanne.

Bureaux techniques

Electricité :
Louis Richard,
Ingénieurs conseils SA,
rue de l'Industrie 3,
1373 Chavornay.

Sanitaire :

SCV & AGBTS,
Ingénieurs Conseils en
Génie climatique et sanitaire,
chemin Praz-Roussy 3,
1032 Romanel-sur-Lausanne.

Ventilation :

Michel Badel,
Ingénieur ETS,
rue du Centre 80,
1025 St-Sulpice.

Coordonnées

Place de la Gare, Lausanne.
Pour le quartier sous-gare :
passage des Saugettes,
rue du Simplon,
boulevard de Grancy.

Conception 1995 - 1996

Réalisation 1997 - 1999



HISTORIQUE

Du plateau de vignoble au centre urbain moderne. C'est en 1856 que Lausanne s'est vue rattachée par voie ferrée à ce qui constituait alors l'axe principal du réseau naissant : la ligne Morges-Yverdon. Une vingtaine d'années plus tard, Lausanne représentait déjà un nœud ferroviaire majeur en Suisse romande et le modeste bâtiment de la gare, édifié initialement au milieu des vignes, sera remplacé entre 1911 et 1916 par celui qui subsiste toujours aujourd'hui au sud de la place. L'aménagement de cette dernière a suivi

une évolution relativement lente jusqu'en 1964, époque à laquelle une refonte importante était entreprise en vue de répondre aux besoins déterminés par la tenue à Lausanne de l'Exposition nationale.

Les travaux entrepris – notamment un passage à piétons souterrain, pratiqués dans le prolongement des sous-voies – devaient constituer des mesures provisoires intermédiaires, dans l'attente d'une seconde étape et d'un projet définitif. Celui-ci s'est fait attendre jusqu'en 1995, date à laquelle le conseil communal de Lausanne a adopté le préavis débouchant sur l'aménagement aujourd'hui réalisé.



2



3

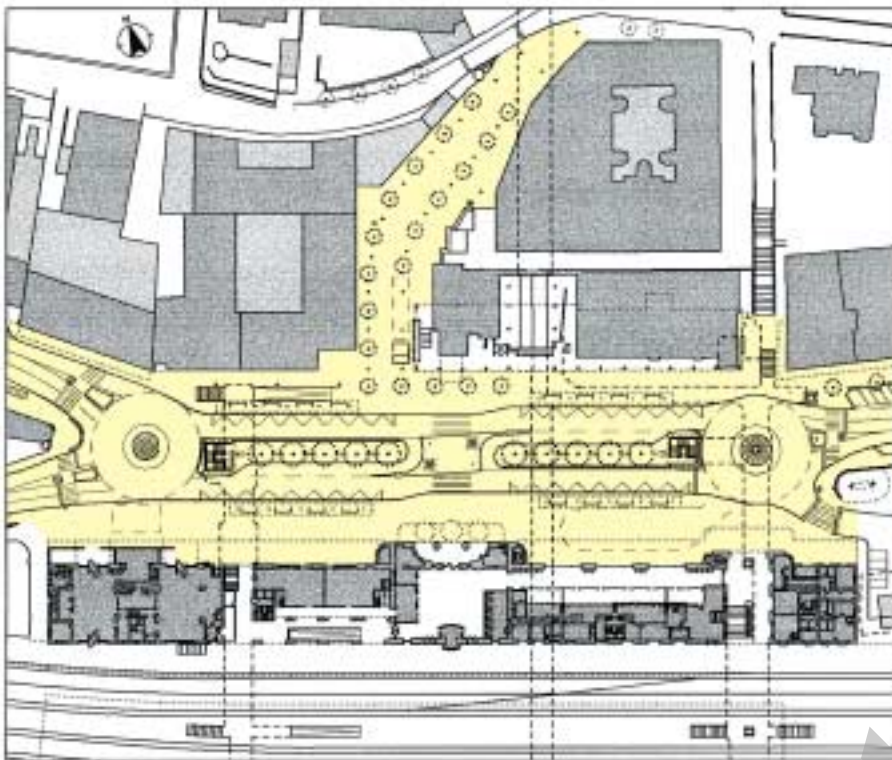


4

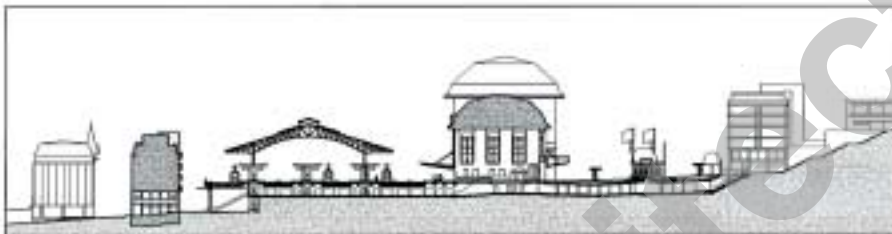
Photos

1. Rond-point Ouest
2. De 1856 à 1911
3. De 1916 à 1997
4. Dès 1999

5



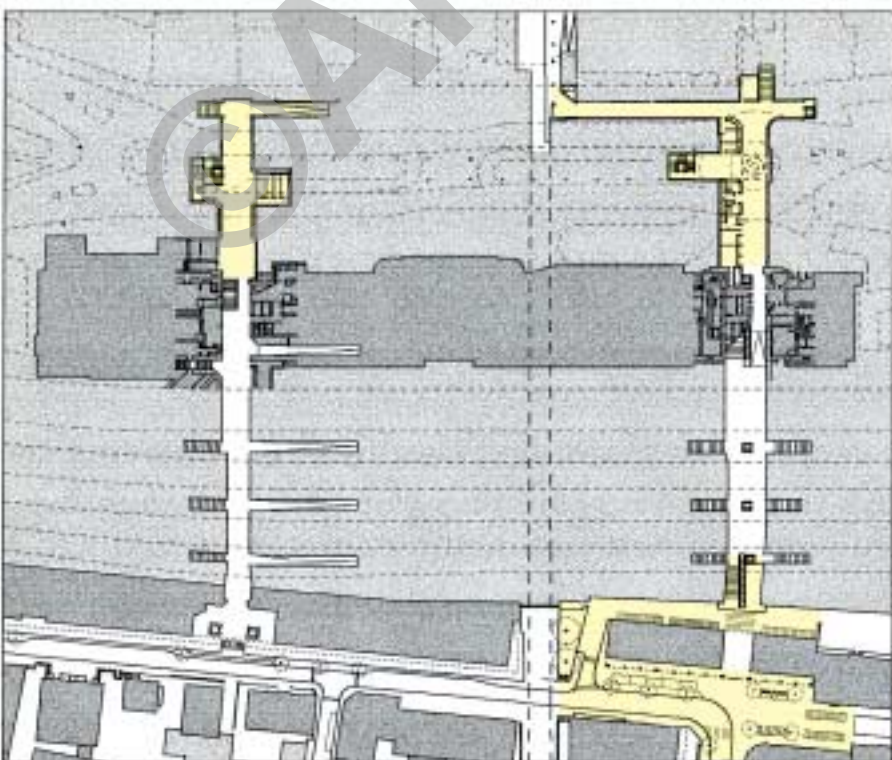
6



7



8



PROGRAMME / CONCEPTION

Inscription dans la refonte complète des circulations au centre-ville. La configuration longue et étroite de la place résulte de la nature linéaire - elle-même dictée par la topographie des lieux - du réseau ferroviaire. Située " hors les murs ", la gare a rapidement entraîné le développement de constructions commerciales et résidentielles pour finalement être absorbée par le tissu urbain dans lequel elle figure une sorte de barrage, d'obstacle à franchir par des passages obligés.

Le rassemblement des nombreux flux de circulation (véhicules et piétons), leur hiérarchisation et redistribution, passait par la recherche d'une conception apte à couper l'effet de la structure allongée du site. Cette recherche a permis de donner une définition plus précise à la place en la " dilatant " en son centre pour y créer des aires d'échanges marquées de divers édifices et d'une arborisation susceptibles de définir des espaces généreux et chaleureux.

Pour ce qui est des circulations, les solutions étudiées s'inscrivent dans la politique voulue et développée en la matière par les autorités municipales. Il en résulte une conception basée sur l'utilisation des garages publics existants, sur l'aménagement de places de parc de courte durée et sur la création de zones d'arrêt pour la dépose et la prise en charge rapide des passagers. L'ensemble repose sur la volonté de diminuer le trafic de transit et les mouvements aller-retour sur la place tout en favorisant les transports publics et en créant un système capable de répartir la circulation sur les côtés Est et Ouest de la place, libérant ainsi de vastes zones en surface, destinées aux piétons et gagnées sur les voies de circulation existantes.

Les mesures nécessaires à la mise en œuvre d'une telle organisation des trafics s'accompagnent de différents aménagements annexes au bas des rues adjacentes à la place, pour mise en cohérence de tout le secteur.

Plans

L'étendue des interventions de l'architecte concerne l'aménagement de la Place de la Gare et du bas du Petit-Chêne, le développement des superstructures de typeabri-bus, pavillons d'accès aux passages sous-voies, ascenseurs, escalators, marquise, mâts, la mise en place d'une arborisation appropriée, la rénovation du passage inférieur Ouest, la construction du nouveau passage inférieur Est avec liaison au métro, l'élargissement de la sortie Saugettes et les aménagements de surfaces à la Rue du Simplon et au Boulevard de Grancy.

5. Place et Petit-Chêne, 1:2000
6. Coupe Nord-Sud, passage inférieur Est, 1:2000
7. Coupe Ouest-Est, Place, 1:2000
8. Passages inférieurs Ouest - Est et sortie Saugettes

Equilibre des espaces et contribution à la structure urbaine.

Le dispositif adopté pour apporter réponse aux contraintes définies par le programme, repose sur plusieurs éléments forts : la création d'un carrefour giratoire de part et d'autre de la place, la réduction des voies de transit automobile à une ligne dans chaque sens, la création de deux zones de dépose rapide avec dispositif de rebroussement, la création d'une voie réservée aux bus sur chaque rive de la place, l'achèvement du jeu de passages piétons souterrains existant et l'amélioration de leur accès nord-sud, avec création de deux cages d'ascenseur/escaliers dans l'axe de la place, et enfin l'augmentation générale des surfaces piétonnes. L'application de ces mesures est réalisée dans le souci d'organiser le secteur de la gare, non seulement sur une base techniquement satisfaisante, mais aussi sur des critères urbanistiques et structurels susceptibles d'harmoniser les espaces et d'offrir, au regard comme à l'usage, une composition équilibrée.

Au-delà de la recherche formelle débouchant sur un élargissement de tout le centre, visant à définir plus clairement la notion de " place ", les objectifs du programme sont atteints par la recherche d'une expression commune de tous les éléments structurant : niveaux, revêtements, formes, implantation et expression des pavillons pour circulations verticales, abribus, mâts et arborisation, fontaines au milieu des giratoires, éclairage nocturne, constituent autant d'éléments interactifs qui contribuent à la qualité et à la cohérence de l'ensemble.

Une restructuration de cette envergure ne va pas sans mise au point d'une planification des travaux très précise. Ceux-ci, étalés sur une durée de deux ans et demi, ont fait l'objet de plusieurs étapes, distinctes dans le temps, ou menées en parallèle.

Intervention de gros-œuvre et d'aménagements secondaires se sont imbriquées les unes aux autres, exigeant de la part des intervenants une grande souplesse d'adaptation, étant par ailleurs entendu que le secteur devait rester utilisable durant tout le temps des travaux, moyennant aménagements provisoires évolutifs, effectués au fur et à mesure de l'avancement.

Photos

Eléments structurants techniques et visuels, les nouveaux aménagements de la place de la gare contribuent à la mise en application d'une conception urbanistique générale entreprise à Lausanne dès la dernière décennie du 20ème siècle.

- 9. Dépose Ouest
- 10. Fontaine Ouest
- 11. Pavillon Ouest
- 12. Abri-bus Sud-Ouest (jour)
- 13. Abri-bus Sud-Ouest (nuit)
- 14. Passage inférieur Est
- 15. Etapes de chantier
- 16. Détail toiture pavillon
- 17. Sortie pavillon Est
- 18. Rampe Nord-Ouest
- 19. Accès Saugettes



9



10



12



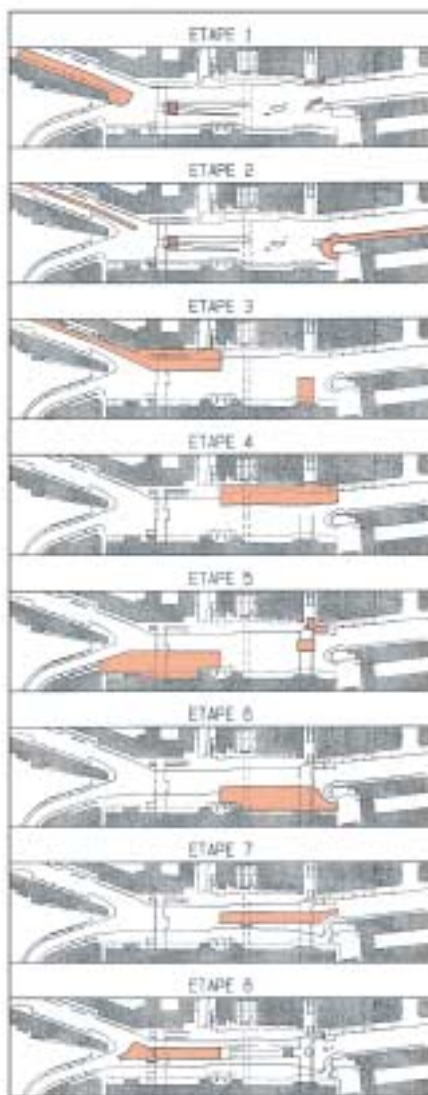
11



13



14



Caractéristiques générales

Surface aménagée extérieure:	Place de la Gare et Petit-Chêne	16'900 m ²
	Quartiers sous-Gare	5'500 m ²
	Total	22'400m²
Surface brute de planchers:	Passage inférieur Est et Nord	1'060 m ²
	Passage inférieur Ouest	750 m ²
	Sortie Saugettes	130 m ²
	Total	1'940m²
Coût	Aménagements extérieurs divers et passages inférieurs	14'000'000.-
	Travaux routiers et conduites industrielles	6'000'000.-
	Total	20'000'000.-

Seo

ENTREPRISES ADJUDICATAIRES ET FOURNISSEURS

Liste non exhaustive

Génie-civil - Béton armé
Maçonnerie

DENERIAZ SA
Avenue J.-J. Mercier 2
1003 Lausanne - 021 / 312 38 03

Revêtement pierre naturelle

LOSINGER CONSTRUCTION SA
Chemin des Léchères 3
1217 Meyrin - 022 / 780 16 00

Installations électriques

GUY GAUDARD SA
Chemin de Champ-Soleil 11
1012 Lausanne - 021 / 711 12 13

Enseignes lumineuses
Affichage
heure/température

NEON + LUMIERE STAUB SA
En Budron A8
1052 Le Mont-sur-Lausanne
021 / 653 52 52

Luminaires suspendus
Luminaires sur pied (dépose)

A + G LUMINAIRES SA
Maison Rouge
1080 Les Cullayes - 021 / 903 02 35

Installation de ventilation

K & B SAV SA
Avenue J.-J. Mercier 9,
1003 Lausanne - 021 / 323 62 41

Installations sanitaires

ANDRE HENNY SA
Rue Mathurin-Cordier 13
1005 Lausanne - 021 / 342 50 60

Ascenseurs
Escalators

ASCENSEURS SCHINDLER SA
Chemin de Renens 52, cp
1000 Lausanne 16 - 021 / 622 04 04

Construction en métal
Place de la Gare
Abri-bus
Pavillons ascenseurs
Tour d'affichages
Marquise - Balustrades

PROFILMETAL SA
Chemin de Boissonnet 80
1010 Lausanne - 021 / 652 48 16
BERNARD SOTTAS SA
Rue de l'Industrie 30
1630 Bulle - 026 / 913 22 23

Serrurerie
Passages inférieurs

**ARCIA CONSTRUCTIONS
METALLIQUES SA**
Avenue de Longemalle 21
1020 Renens - 021 / 634 33 77

Carrelages - Revêtements

RM MAUCCI & FILS SA
Rue César-Roux 9
1005 Lausanne - 021 / 323 07 65

Dallage en granit
Paliers supérieurs pavillons

**S. CAPRARA,
M. NIETO SUCC. SARL**
Avenue Tissot 2,
1001 Lausanne - 021 / 323 81 66

Peinture - Antigriffiti

ROCHAT ALAIN
En Coulaye
1029 Villars-Ste-Croix
021 / 701 20 88

Nettoyages

SENBA
F. Montefinese
Chemin de Pallin 37, cp 415
1009 Pully - 021 / 646 44 91

Fourniture de mâts
et drapeaux

HEIMGARTNER DRAPEAUX SA
Rue de Genève 88
1004 Lausanne - 021 / 661 12 00

Installations hydrauliques
fontaines

CLENSOL SA
Chemin de la Toffeyre 15
1095 Lutry - 021 / 791 11 71

Signalétique

GRAPHICO R. MARGOT SA
Avenue Général-Guisan 32
1009 Pully - 021 / 721 20 50